



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances

Question écrite n° 108688

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances. Cet organisme a notamment pour objectif de contribuer à la lutte contre l'illettrisme. Aussi, il la prie de bien vouloir lui indiquer les mesures préconisées et mises en oeuvre par ladite agence en vue d'atteindre cet objectif.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108688

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 2006, page 11191